





Document de cadrage pédagogique Oraux Proof Of Concept (P.O.C.)

BUT 3 RT Parcours CyberSécurité

Le déroulé de vos oraux de POC sera le suivant :

- 1h par groupe en tout. L'ordre de passage vous sera communiqué.
- > 30 minutes seront consacrées à votre présentation / 30 minutes seront dédiées aux échanges avec le jury et les éventuels participants (étudiants BUT1/BUT2, enseignants BUT ...)
- Vous devrez expliquer le fonctionnement global technique de votre solution (éventuellement détailler ce qui est fonctionnel/réalisé ou pas) et bien évidemment faire une démonstration représentative du fonctionnement de votre réalisation.

Lors des échanges, il pourrait vous être demandé de réaliser des manipulations supplémentaires.

Nous vous conseillons:

- ✓ De réaliser un argumentaire (pour vous, aucun rendu n'est requis) pour vous préparer à répondre aux questions qui pourraient vous être posées.
- ✓ De préparer un appui visuel à vos explications / démonstrations (vous devriez disposer d'un écran sur roulette ... naturellement il vous revient de vous organiser pour être opérationnels le jour j ...anticipez!).

Si votre démonstration requière du matériel, une préparation ou une salle spécifique, merci de faire remonter votre demande, avec au **minimum 1 semaine** d'avance, auprès de :

- Florian DUCHEMIN florian.duchemin@greta-0726.fr
- Frédéric MICHEL frederic.michel@univ-grenoble-alpes.fr

Encore une fois, ne vous attendez pas ici à obtenir une note détaillée sur un ensemble de critères chiffrés. Comme vous pourriez vous en douter, la note prendra en compte différents éléments qui feront l'objet d'une délibération entre les membres du jury, ce dernier étant bien entendu souverain dans ses décisions. Ainsi vous pouvez aisément imaginer que les critères suivants seront pris en comptes (liste non exhaustive):

- La qualité de la prestation orale.
- La qualité des éléments visuels.
- La difficulté technique du projet / de la réalisation.
- Le respect du temps.
- La capacité à convaincre.
- Le bon déroulement et la pertinence des démonstrations.
- ...